

SOCOTEC : POUR UNE GESTION DES RISQUES TOUT AU LONG DU CYCLE DE VIE

© Frédéric Gras



Vincent Oudin (83)

BIO EXPRESS

Vincent Oudin (83) a complété sa formation à l'École des Ponts et Chaussées et à l'Université de Stanford, avant de commencer sa carrière aux États-Unis, dans l'ingénierie. Directeur Général de l'entreprise Giraud, il intègre Degrémont en 1995 et devient Directeur Général de Ondeo Industrial Solutions (Suez Environnement) en 2001. Directeur général de SOCOTEC Industries en 2004, il prend la direction de SOCOTEC en 2009.

Dans quel cadre êtes-vous amenés à intervenir pour les installations industrielles ?

Nous pouvons être amenés à intervenir en amont de la phase de conception d'une installation industrielle. En effet, la phase qui précède la mise en place d'un projet industriel est sujette à une réglementation stricte et nécessite la réalisation d'études d'impact, en vue de l'obtention de l'autorisation de la construction. Nous assistons donc les industriels dans cette phase préalable.

Ensuite, au niveau de la construction de cette installation, nous les accompagnons dans le cadre de la sécurisation du bâti. En complément de cette activité classique de sécurisation pendant la phase de chantier, nous pouvons aussi être amenés à intervenir sur les équipements de l'installation, en vérifiant leur conformité vis-à-vis des référentiels concernés.

Au cours de l'exploitation, nos clients nous sollicitent pour des problématiques liées à la santé et la sécurité des personnes au sein de l'exploitation afin, par exemple de vérifier la conformité avec le Code du travail et le niveau de protection des travailleurs, ou encore d'être accompagnés dans leur démarche Santé-Sécurité.

Parce qu'une installation imprime aussi sa marque sur l'environnement, les études initiales (impact) se poursuivent lors de l'exploitation, notamment par les mesures que nous réalisons pour contrô-

ler, par exemple, des conformités vis-à-vis d'arrêtés d'exploitation ou par des recommandations que nous pouvons faire sur la manière de réduire les risques environnementaux.

Enfin, nous nous assurons du maintien en état de conservation de l'installation industrielle à travers des contrôles périodiques, la réalisation de diagnostics du bâti ou des études de qualification du bâti ou des équipements qui se trouvent dans l'enceinte de l'installation.

Le contexte réglementaire relatif aux risques industriels a beaucoup évolué depuis trois ans. Quels en sont les impacts pour les acteurs de l'industrie ?

Ces trois dernières années, nous avons assisté à une transposition à l'échelle nationale française des directives et réglementations européennes. La France faisant partie des pays dont le référentiel réglementaire est assez proche des standards définis par l'Union Européenne, concrètement la convergence vers les directives européennes à partir de l'existant n'a pas entraîné de révolution réglementaire importante. C'est un avantage pour les entreprises françaises, car cela a permis d'éviter une augmentation brutale de leurs coûts.

Plus particulièrement, sur les émissions et rejets des industriels, la directive IED (Industrial Emission Directive) a précisé le cadre réglementaire par rapport au référentiel précédent. En France,





NOUS AVONS AINSI DÉVELOPPÉ UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL « SANTÉ & RISQUES PRODUITS » VISANT À AIDER NOS CLIENTS À INTÉGRER LES RISQUES CHIMIQUES DANS LEUR STRATÉGIE.

les valeurs nationales existantes étant globalement du même niveau que celles imposées par la nouvelle directive, celle-ci n'a donc pas occasionné de changements fondamentaux.

Nous observons aussi ces dernières années un focus sur le respect et la préservation de la biodiversité. Pour faire face à cette évolution de fond, au sein de SOCOTEC, nous sommes dotés des compétences nécessaires permettant aux industriels d'anticiper et de maîtriser les impacts potentiels sur la faune et la flore.

Les industriels doivent de plus en plus anticiper les risques relatifs à leurs produits et en tenir compte dans leur stratégie.

Comment les accompagner-vous ?

Depuis une dizaine d'années, la mise sur le marché et l'utilisation des substances sont davantage encadrées par les réglementations européenne et nationale qui visent à remplacer les substances les plus préoccupantes et à mieux maîtriser les risques, répondant ainsi à des attentes sociétales

profondes. Ces réglementations imposent aux industriels d'évaluer leurs impacts et redéfinir leur stratégie en regard des risques et des opportunités liés à leurs produits. Nous avons ainsi développé une activité de conseil « Santé & Risques Produits » visant à aider nos clients à intégrer les risques chimiques dans leur stratégie (substances, mélanges, articles). Celle-ci exige une veille et une anticipation permanentes en fonction des évolutions scientifiques et réglementaires compte tenu des enjeux associés. Nous accompagnons les industriels dans l'élaboration de leur stratégie « produits » à court, moyen et long terme, dans une logique de réduction des impacts et de création de valeur ajoutée.

Quel rôle SOCOTEC peut-il jouer pour attester auprès des différentes parties prenantes de la maîtrise des risques par les industriels ?

Nous pouvons enfin apporter un accompagnement dans le cadre du système du management de l'entreprise elle-même ou intervenir en

certification des systèmes de management. Nous sommes, en effet, au travers de notre filiale SOCOTEC Certification, un organisme certificateur qui couvre plusieurs référentiels allant de l'ISO 9001 à ceux relatifs à l'environnement et à la sécurité dans le cadre d'une stratégie globale de réduction et limitation des risques industriels. Ainsi SOCOTEC, par ses activités d'inspection, de mesure et de certification, est un maillon essentiel de la chaîne de confiance qui relie entre elles les différentes parties prenantes de la maîtrise des risques industriels. ■

EN BREF

Tierce partie indépendante et N°1 du contrôle technique en construction, le groupe SOCOTEC contribue à la maîtrise des risques et à l'optimisation des performances de ses clients, en matière de qualité, sécurité, santé et environnement. Avec un chiffre d'affaires de 520 M€, 5 200 collaborateurs, un réseau de 200 implantations en France et une présence dans plus de 50 pays, SOCOTEC est un acteur majeur du conseil en prévention des risques.